



Les informations mises en ligne sur la page Facebook RECA Phyto (n°5)

1^{er} trimestre 2022

Cette page compte 5.700 abonnés qui partagent des informations proposées par les Chambres Régionales d'Agriculture ou le RECA

Des pesticides chimiques en vente en plein milieu du marché d'une commune quelque part au Niger.

Au premier plan des pesticides chimiques (dont certains interdits) juste à côté du niébé en grain au second plan, et de farine de manioc au troisième plan. Donc il va falloir faire une petite note sur la question de la place des pesticides dans un marché à destination des collectivités locales qui gèrent les marchés. Les deux autres photos ont été prises sur deux autres marchés avec la même proximité entre pesticides et produits alimentaires.

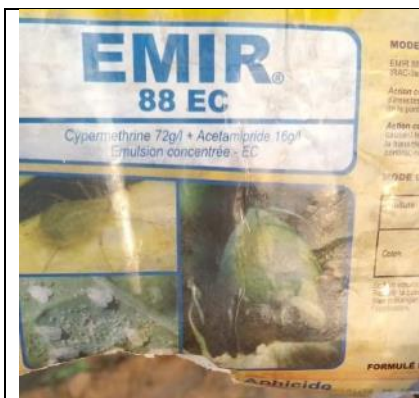
Des actions d'informations et sensibilisation sont à mettre en place pour corriger ces situations.



Tricherie sur les produits phytosanitaires, toujours plus fort !!!

Une étiquette d'un produit insecticide homologué du nom commercial EMIR (photo 1) contenant deux matières actives cyperméthrine et acétamipride a été collée sur la bouteille d'un insecticide non homologué du Nigeria du nom commercial RINALOX contenant comme de la lambda-cyhalothrine (photos 2 et 3). Ce faux produit a été trouvé dans la région de Tahoua. Le collage de l'étiquette peut se voir, ce qui a attiré l'attention des conseillers agricoles. EMIR est un produit de la société Savana qui, manifestement, est très apprécié par les faussaires car c'est le second produit faisant l'objet de falsification qui est identifié cette semaine.

Chambre Régionale d'Agriculture de Tahoua.





Une maladie abiotique de la pomme de terre assez courante.

Les scientifiques classent les maladies des plantes en deux grandes catégories : les maladies biotiques ou parasitaires qui ont pour cause un être vivant (champignons, virus, bactéries), et les maladies abiotiques ou physiologiques occasionnées par de nombreuses causes ayant pour origine divers facteurs de l'environnement de la plante (climat, nature du sol) et/ou des interventions humaines (maîtrise imparfaite de l'irrigation, de la fertilisation, de l'usage des pesticides, etc.).

Les photos présentent deux cas sur pomme de terre à Bonkoukou dans la Région de Tillabéri : malformation (photos 1 et 2) et crevasses (photo 3).

Sur la photo 1, la récolte de cette parcelle a donné quelques pommes de terre de formes surprenantes. Ces malformations ont cependant une explication. Les agronomes appellent cela le phénomène de « repousse ». Cela est dû à une alternance de périodes de croissance et de non-croissance au cours du cycle végétatif de la plante, et dans le cas de cette photo en fin de tubérisation de la pomme de terre. La croissance a pu s'arrêter à cause d'un manque d'eau ou d'azote. La reprise de la croissance peut entraîner le développement de plusieurs yeux latéraux en donnant des protubérances de formes et de tailles variables. Cela a été confirmé par le producteur qui a expliqué qu'il a eu un problème d'eau et a sauté des irrigations.

Même chose pour la photo 3, la cause principale du développement de crevasses est un approvisionnement irrégulier en eau de la plante durant la phase de grossissement des tubercules. Après un arrêt de croissance consécutif à un déficit en eau, un apport d'eau entraîne une rapide réhydratation des tissus ; la pression interne qui en résulte devient alors supérieure à la résistance de la peau qui se fend puis se cicatrise par la suite.

L'excès d'azote, une mauvaise structure du sol, la carence en bore ou les faibles densités de plantation constituent des facteurs de sensibilisation.



Photos 2 et 3

Pour éviter ces maladies abiotiques : assurer une préparation du sol favorable à un bon enracinement, réaliser une irrigation régulière au développement des tubercules, éviter les apports trop importants d'azote.

Source utilisée : ephytia / INRAe

La cochenille du papayer



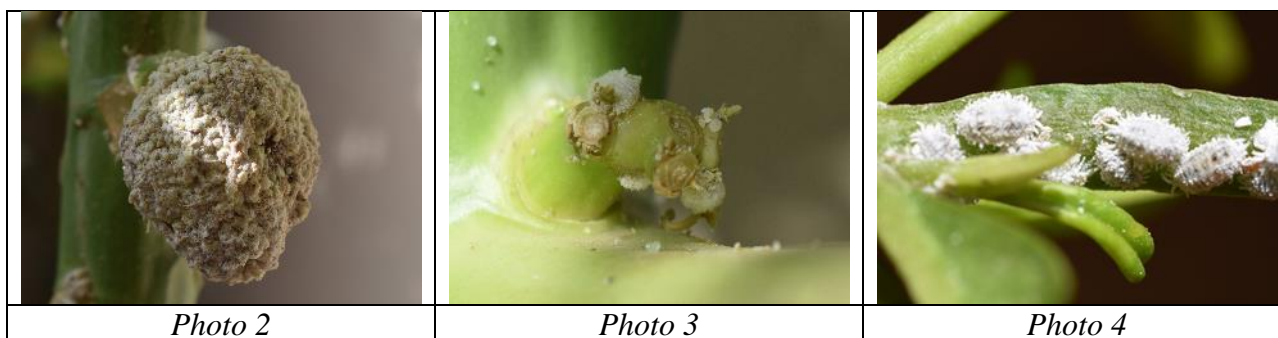
Les papayers sont très appréciés dans les maisons et jardins de Niamey. Ils prennent peu de place et peuvent produire un grand nombre de fruits. Mais, en cette période, ils sont également appréciés par une cochenille blanche (photo 1) dénommée la cochenille du papayer, avec pour nom scientifique *Paracoccus marginatus*.

Cette cochenille vit en colonie sur les fruits et sous les feuilles. Elle peut provoquer la mort des fruits en cas de forte infestation (photo 2).

Mais même en faible nombre, elle fait des dégâts car, en se nourrissant, elle injecte une toxine qui cause des déformations, des retards de croissance, la chute des feuilles, des jeunes fruits mais aussi l'avortement des fleurs (photo 3). Sur cette photo, à peine 4 ou 5 cochenilles à la base du pédoncule des fleurs ont provoqué le dessèchement et la chute des fleurs.

Si j'ai quelques papayers dans le jardin, j'observe régulièrement mes plantes pour détecter rapidement les attaques. Le plus simple est de prendre un chiffon et de « nettoyer » les cochenilles pour les enlever. Si l'infestation est très importante, il faut enlever les parties atteintes et les brûler.

Dans les jardins des maisons, les cochenilles se trouvent également sur certaines plantes ornementales et même sur des solanacées comme l'aubergine (photo 4). Les femelles sont dépourvues d'ailes et se déplacent sur de petites distances en rampant ou sont transportées par les courants d'air, ou par l'homme au cours de ses manipulations. C'est pourquoi il faut essayer de les éliminer sur toutes les plantes où elles peuvent se trouver. La cochenille est peu sensible aux insecticides de contact. Il est possible de pulvériser une solution d'eau savonneuse.



Attention aux contrefaçons



Des faux produits ou contrefaçons pour imiter les vrais !!!

EMACOT est un insecticide homologué contenant de l'émamectine, une matière active contre les chenilles, très utilisée par les producteurs au Niger notamment contre la chenille légionnaire du maïs et la chenille défoliatrice du moringa. Ce produit a remplacé des produits non homologués et beaucoup plus toxiques. Mais on trouve maintenant en vente une « imitation » c'est à dire une contrefaçon.

Comment le reconnaître ? Même si le sachet est assez bien imité il est facile de faire la différence.

Sur le devant du sachet tout est identique sauf que

le faux a une ouverture transparente qui permet de voir la poudre (photo 1). C'est surtout sur l'arrière du sachet que l'on peut voir la différence.

Le VRAI porte le numéro d'homologation du Comité Sahélien du Pesticide qui fini par APV-SAHEL et le nom de la société qui fabrique le produit SAVANA (photo 2).

Le FAUX n'a pas de numéro d'homologation, simplement un numéro de lot (batch en anglais) qui n'a pas de signification. La société a pour logo 88 (eighty-eight en anglais). C'est une société chinoise qui fabrique des pesticides, qui existe réellement mais rien ne prouve qu'elle fabrique elle-même cette imitation. La traduction a été mal faite car il est inscrit « Délai d'empiration » au lieu d'expiration (photo 3)

Ces faux sachets sont apparus en novembre au Togo et au Bénin et on les trouve maintenant au Burkina et au Niger. Très logiquement ils sont vendus à un prix plus bas, 500 F le sachet, contre 750 ou 1000 F pour le produit original, afin de récupérer le marché.

A faire savoir aux utilisateurs, vendeurs et conseillers agricoles.



Photo 2 (vrai)

Photo 3 (faux)

Une attaque du chou ? Non une mauvaise utilisation d'un pesticide.



Cette photo vient d'une vidéo envoyée par un producteur sur le groupe WhatsApp des producteurs de Tahoua. Il explique l'apparition d'une maladie sur sa culture de chou à la période où il compte faire la récolte. Il décrit la maladie comme le dessèchement des feuilles et la mort des plants malgré l'humidité. Il a envoyé cette vidéo dans le groupe afin d'identifier la maladie et les solutions possibles.

En réponse, il lui a été dit que cela ne ressemble pas à une maladie mais est-ce qu'il a utilisé un produit pour traiter ses choux ? C'est le cas, il a pulvérisé un pesticide dont il ne connaît pas le nom. Ces symptômes ressemblent bien à des brûlures dues à un produit chimique, vraisemblablement un mauvais dosage du produit, trop concentré. Les brûlures sont sur les feuilles de chou et aussi sur les feuilles du jeune plant de maïs. En plus il a expliqué qu'il a pulvérisé ce produit à titre préventif.

Il ne faut pas utiliser de pesticide surtout quand ce n'est pas nécessaire et respecter les doses d'utilisation.

Moussa Ali / RECA



Accessible : les versions électroniques de 47 posters pour la formation des agriculteurs et agricultrices sur des thèmes liés à la petite irrigation.

Ces posters ont été élaborés dans le cadre du Programme nigéro-allemand de Promotion de l'Agriculture Productive (PromAP).

Depuis 2012, le Programme GIZ / PromAP accompagne les acteurs évoluant dans l'agriculture en petite irrigation dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Agadez.

Les équipes du PromAP, du RECA et de l'APCA ont réalisé collectivement une série de posters didactiques mobilisables pour le conseil et la formation. Plusieurs thèmes sont traités par ces posters tels que le fonçage manuel de forages (4 posters), la

gestion de la fertilité des sols (5 posters), la lutte phytosanitaire (7 posters), les motopompes au gaz butane (4 posters), la réalisation de pépinières fruitières (4 posters), la réalisation de pépinières maraîchères (2 posters), le pompage solaire (5 posters), les ravageurs des cultures irriguées (11 posters), ou encore les techniques de greffage (5 posters). Tous ces posters existent en français. La plupart d'entre eux disposent d'une version en Zarma, en Haoussa et en Tamashek.

Au niveau des Chambres Régionales d'Agriculture, ces posters imprimés sur bâche au format A0 (1 m²) ou A1 (0,5 m²) sont très utilisés par les conseillers agricoles pour des formations, notamment des jeunes, ou encore lors des réunions des groupes de conseil de gestion, les champs école paysan...

Les organismes qui voudraient fabriquer ces posters pour leurs activités peuvent obtenir gratuitement les fichiers informatiques - pour les tirer ensuite chez un imprimeur - soit au siège du RECA, soit en les téléchargeant sur le site duddal.org (la taille des fichiers est comprise entre 1,5 et 50 Mo). Les coûts d'impression à Niamey sont de l'ordre de 10 000 F.CFA pour un poster bâche au format A0. Il est aussi possible de les imprimer au format A3 et de les faire plastifier, pour un coût unitaire constaté entre 400 à 500 F.CFA à Niamey.



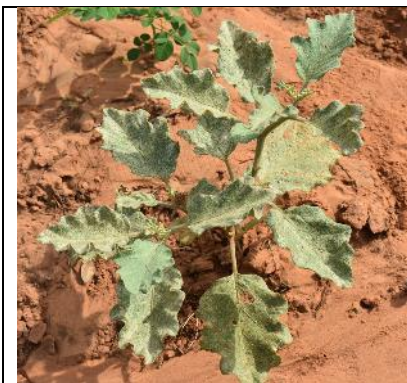
Aubergine, vers une impasse technique !

La rive droite du fleuve Niger à Niamey est la zone traditionnelle de la culture de l'aubergine (commune 5 de Niamey et commune de Bitinkodji). L'aubergine dans cette zone est la proie de trois ravageurs : la mouche blanche, l'araignée rouge et la cicadelle.

Nous avons placé cette dernière dans les ravageurs secondaires il y a quelques années mais, aujourd'hui, les attaques sont aussi généralisées que l'araignée rouge et elle peut détruire entièrement une parcelle.

Ces trois ravageurs peuvent se trouver en même temps sur une même parcelle. Les repiquages des aubergines ont eu lieu fin septembre et déjà ces ravageurs sont présents massivement. Les producteurs utilisent principalement un produit phytosanitaire du Nigeria à base d'abamectine, un insecticide-acaricide. Ce produit n'est pas homologué au Niger. Vendu en flacon de 100 ml, c'est un produit avec un prix abordable. Une utilisation continue de ce produit apporte vraisemblablement des résistances.

Les producteurs traitent de plus en plus fréquemment avec des doses plus fortes que le dosage recommandé selon les entretiens que nous avons eu. Ils ont eu également accès à un produit coton provenant de Côte d'Ivoire, dont la date d'utilisation est périmée, contenant deux matières actives (Lambda-Cyhalothrine et Profenofos). Ce produit très toxique n'est évidemment pas homologué et totalement déconseillé pour le maraichage.



Jeune pied d'aubergine attaquée par l'araignée rouge



Jeune plant d'aubergine attaqué par la cicadelle



Cicadelle cachée sous la feuille et ses dégâts sur la feuille

A cause de la pression des ravageurs, certains producteurs ont diminué les parcelles d'aubergine pour les remplacer par la tomate. C'est une plante de la même famille que l'aubergine, qui peut être également attaquée par l'araignée rouge et la mouche blanche. Cependant, lors de notre visite de samedi 24 octobre, nous n'avons pas vu ces deux ravageurs sur la tomate.

Pour l'aubergine, des pépinières sous moustiquaire, et une utilisation de biopesticides (neem – piment) par exemple dès le repiquage à titre préventif serait à essayer mais ces préparations sont totalement inconnues des producteurs. De plus cette solution est moins facile que l'achat d'un flacon lors d'un passage au marché. Toujours plus de pesticides chimiques ne permet pas de maîtriser les ravageurs et va entraîner l'arrêt de la culture de l'aubergine, c'est une impasse.

Drôle d'insecte !



C'est une photo qui nous a été envoyée pour identification depuis la Région de Diffa. Un insecte mort après un traitement chimique, trouvé sur une feuille.

Nos entomologistes partenaires ont reconnu *Lycus foliaceus*. Nous ne lui avons pas trouvé d'autre nom. C'est un coléoptère. Ici c'est un mâle avec ses élytres très large, ce n'est pas le cas pour la femelle. Peu d'information sur cet insecte. Il est classé dans les insectes floricoles (qui se nourrissent de fleurs) et a été trouvé au Niger sur les fleurs des pommes du Sahel. Merci à ceux qui pourront compléter ces maigres connaissances.